

Je soussigné, Dr Papa Ousseynou Sarr, certifie avoir reçu en consultation, le 28 avril 2025, Monsieur Alioune Badara Diop, né le 28 août 1988 à Dakar.

Monsieur Alioune Badara Diop nous a été adressé pour vérification de son état de santé et de certificats médicaux présenté à sa hiérarchie pour justification d'absence

La consultation s'est déroulée dans le strict respect des normes en vigueur.

A l'examen des documents fournis par le patient, il a été clairement constaté que les pièces présentées ne répondaient pas aux exigences requises dans le cadre d'une évaluation médicale conforme. Les documents étaient incomplets, certains comportaient des anomalies de forme et de fond, et ne pouvaient en l'état être pris en compte pour toute procédure administrative ou justificatif médical sérieux.

En conséquence, il a été signifié à Monsieur Diop la nécessité de régulariser sa situation documentaire avant toute suite médicale ou décision pouvant en découler.

Fait à Dakar, le 05/05/2025

Dr Papa Ousseynou Sarr